

**ATTENTION : ce planning ne concerne que les enseignements de Sciences de l'éducation**  
**Merci de contacter les secrétariats concernés pour les autres enseignements (Info-Comm / Psycho / Sciences du langage)**

Jour	Intitulé enseignement	Horaire	Répartition par amphithéâtres	Salle
Mardi 06 janvier 2026	<p>CM  <u>Introduction aux spécialités :</u>  <u>Formation des adultes et éducation populaire</u>  <u>11PAAB04</u>  Eléonore VRILLON</p>	09h00 - 09h30	De ABOU Anaïs à COMBES Emma (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi M
			De COPERE Naëlle à GUABELLO Enzo (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi B
			De GUIGNARD Aimy à MALARIN Milo (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi H2
			De MALDERA Louna à ROBERT Djayana (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi H1
			De ROCHA MARCOS Ana Victoria à ZOUTER Amira (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi F2
	<p>CM  <u>Introduction aux spécialités :</u>  <u>Education à la santé</u>  <u>11PAAB03</u>  Arnaud SIMEONE</p>	10h30 - 11h00	Tous les étudiants avec aménagements (1/3 temps)	F.010
			De ABOU Anaïs à COMBES Emma (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi M
			De COPERE Naëlle à GUABELLO Enzo (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi B
			De GUIGNARD Aimy à MALARIN Milo (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi H2
			De MALDERA Louna à ROBERT Djayana (Sauf étudiants avec aménagement)	Amphi H1
Mercredi 07 janvier 2026	<p>CM <u>Evaluation des politiques éducatives</u>  <u>11PAAA03</u>  Denis POIZAT</p>	14h00 - 14h30  <b>14h00 - 14h40 (1/3 temps)</b>	Examen à distance (via MOODLE)	
			Examen à distance (via MOODLE)	
	CM <u>Education comparée</u> <u>11PAAA01</u> Denis POIZAT	15h30 - 16h00  <b>15h30 - 16h10 (1/3 temps)</b>	Examen à distance (via MOODLE)	
Vendredi 09 janvier 2026	<p>CM <u>Introduction aux spécialités :</u>  <u>Métiers de l'enseignement</u>  <u>11PAAB01</u>  Raphaëlle RAAB</p>	09h00 - 09h30  <b>09h00 - 09h40 (1/3 temps)</b>	Examen à distance (via MOODLE)	
			Examen à distance (via MOODLE)	

× Les étudiants devront être présents 10 minutes avant le début des épreuves, porteurs de leur carte étudiant.e.

× Les téléphones portables et tous les matériels électroniques contenant des données sont interdits dans la salle d'examen y compris pour regarder l'heure, sauf autorisation mentionnée dans le sujet. Ils doivent être éteints et rester dans les sacs à l'entrée de la salle.

× Les cartables et les sacs doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen.

× Les documents (cours, résumés, notes, livres...) sont interdits et doivent rester dans les sacs à l'entrée.

× La présence de l'étudiant.e est requise 1/3 du temps réglementaire